



Erreur de mention sur visa Passeport Talent et impact sur mon titre de séjour

Par **gilberthikari**, le **26/08/2024** à **15:38**

Bonjour,

Je suis arrivé en France avec un visa Passeport Talent mention "Entreprise Innovante", bien que mon employeur ne soit pas une entreprise innovante.

Lors de ma demande de titre de séjour, l'administration m'a demandé un justificatif du caractère innovant de l'entreprise, que je ne peux pas fournir.

L'erreur provient du consulat depuis la délivrance du visa, et non de moi. J'ai un CDI avec un salaire de 50k €/an et une autorisation de travail, en plus je ne remplis pas les critères pour le statut de "Salarié hautement qualifié". J'ai reçu une attestation de prolongation d'instruction. Que puis-je anticiper ? Vont-ils rectifier la mention sur mon titre de séjour ou cela pourrait-il me porter préjudice ?

Merci pour vos conseils.

Par **Marck.ESP**, le **26/08/2024** à **17:46**

Bonjour et bienvenue, mais ce n'est pas un sujet habituel ici, mieux vaut vous adresser à I(ANEF et poser la question via son site.